

Sujet :[INTERNET] Agir

Date :Wed, 19 Jun 2024 16:03:53 +0200

De :>

Répondre à :

Pour :ddtm-samel-consult-public@morbihan.gouv.fr

Bonjour,

Pointe du Gouhel

Sur ce site, une zone cartographiée d'alimentation privilégiée des oiseaux d'eau, NOUS exigeons qu'il n'y ait aucune covisibilité avec les oiseaux.

Mare d'eau douce

Celle ci est fréquentée par la loutre pour se rincer du sel, c'est vital pour son cycle biologique en zone maritime, NOUS exigeons qu'il n'y ait aucune altération ou dégradation de la mare et ses abords par défrichage et/ou débroussaillage et aucun passage de piétons à moins de 100 mètres de jour comme de nuit.

Cordialement.